

Le 29 mars 1979

COMITÉ DE VÉRIFICATION ET D'ÉVALUATION

ATTRIBUTIONS

Rôle

Le Comité de vérification et d'évaluation est chargé de conseiller le Sous-secrétaire d'État sur toutes les questions liées aux activités de vérification et d'évaluation du ministère des Affaires extérieures, de préserver l'indépendance du personnel de vérification et d'évaluation internes, et de promouvoir une saine gestion dans l'ensemble du Ministère.

Fonctions

- Examiner les plans à long terme du Groupe de vérification et d'évaluation;
- Approuver le calendrier annuel des travaux du Groupe;
- S'assurer que l'on tient compte de tous les programmes et activités du Ministère lorsqu'il s'agit de déterminer quels secteurs feront l'objet d'une vérification et d'une évaluation;
- Examiner tous les rapports de vérification et d'évaluation internes et externes qui lui sont renvoyés par le Sous-secrétaire d'État et s'assurer qu'on y donne suite de façon appropriée;
- Vérifier l'exactitude des réponses préparées par les Bureaux et s'assurer que les réponses coordonnées du Ministère aux rapports de vérification et d'évaluation sont préparées à temps;
- Vérifier si l'activité de la vérification et de l'évaluation dispose de ressources suffisantes; et
- Évaluer l'efficacité du processus de vérification et d'évaluation pour ce qui touche l'étendue, le calendrier et l'opportunité des travaux.